



## Recrutement médecin en France

-----  
Par Haydar

Bonjour,

Je suis en cours de recrutement d'un médecin roumain pour mon centre d'ophtalmologie.  
Le praticien est en possession de ses diplômes obtenus en Roumanie en Europe et après avoir signée une promesse d'embauche ensemble, nous allons l'aider dans ses démarches d'équivalences auprès de l'Ordre des médecins.

Cependant, sa nationalité n'est pas roumaine. Il possède uniquement un titre de séjour roumain et pour s'installer en France de manière pérenne et exercer son métier d'ophtalmologue, il veut recourir à un passeport "talent".

Savez-vous si les démarches sont faisables dans son cas ? Et le délai approximatif pour l'obtenir ?

Merci pour vos retours précieux

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Il existe aussi un titre de séjour « talent » dédié aux professionnels de santé.

il est possible de demander le titre de séjour « Passeport talent » sur le site [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr](http://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr).

OU

[url=https://drees.gouv.fr/]https://drees.gouv.fr/[/url]